

Objectifs de la formation : Entretenir et compléter les savoirs et savoirs faire. Formation suivant la norme NF C 18510

Objectifs pédagogiques : l'apprenant devra être capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées

Pré requis : Le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une habilitation ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature

Public : Personnel électricien - Agent de maintenance – dépanneur

Durée : 1.5 jour soit 10.5h Effectif : mini 4 – maxi 10

Méthodes pédagogiques : Formation théorique avec alternance de formation pratique sur installations du client ou sur maquettes pédagogiques

Evaluation de la formation : Tests théorique et pratique en vue de délivrer l'habilitation
Une attestation d'évaluation est remise aux stagiaires et un avis après formation est envoyé à l'employeur afin de délivrer l'habilitation

Rappel : l'employeur doit s'assurer que le travailleur a toujours les compétences et aptitudes nécessaires pour réaliser en sécurité les tâches confiées dans son environnement de travail.

La périodicité recommandée est de 3 ans .

Contenu de la formation

Thèmes communs à tous les titres d'habilitation

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles (*discussion entre les membres du groupe*)
- Les pratiques professionnelles
- Rappel des effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures,
- Habilitations : principes, symboles, limites et formalisation

Thèmes spécifiques B1 – B2...V Essai BR – BC – HQV

- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation

- Equipement de protection individuelle
- Equipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- Mise en sécurité d'un circuit : Mise hors tension, VAT, consignation, mise hors portée
- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instruction de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail...)
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Formation pratique TESTS D'EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE